

# CONSEIL MUNICIPAL DE MONTBELLET

## COMPTE RENDU du 1<sup>er</sup> octobre 2018

Nombre de membres afférents au Conseil : 15 / En exercice : 15  
Présents -11 Votants : 11  
Date de la convocation : 24 septembre 2018  
Date d'affichage : 9 octobre 2018

L'an DEUX MILLE DIX HUIT, le premier octobre, le Conseil Municipal de MONTBELLET, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la mairie, sous la présidence de Madame Marie-Thérèse DREVET, Maire.

### Etaient présents :

Marie-Thérèse DREVET, Jean-Pierre CORSIN, Sébastien BORNUAT, Marie-Claire HUSSON, Isabelle SALLIN, Maryse CHARVET, Guillaume NERAT DE LESGUISÉ, Sylvie CARNEIRO DA SILVA, Jean-Eric POGGI, Jean-Luc BAUDRAS, Dominique DECINA

### - Absents excusés :

- Fabrice PONSOT, Jérôme ANDRE, Bruno GALLI, Laurent RICOL

### Rappel de l'ordre du jour :

- Salle polyvalente
- Compte rendu des réunions intervenues
- Questions diverses

### - 1/ Lecture du compte rendu du conseil municipal du 3 septembre 2018

Approuvé à l'unanimité.

### - 2/ Salle polyvalente

Les travaux touchent à leurs fins. Quelques finitions doivent intervenir.

Le prix de l'amende est fixé à 200 euros en cas de restitution des locaux insuffisamment nettoyés.

Suite à l'appel d'offre lancé concernant le recrutement d'un agent d'entretien, et suite aux entretiens effectués, la candidature d'une habitante de la commune est retenue. Un contrat à durée déterminé sera rédigé à hauteur de 15 heures par mois jusqu'au 31/12/2018 avec possibilité de reconduction.

### - 3 / Compte rendu des réunions intervenues

**Communauté de Communes Mâconnais-Tournugeois :** Suite à l'achat du magasin « Siècle et Arts » à Tournus, des travaux d'aménagement sont prévus pour accueillir l'Office de Tourisme. Ouverture prévue en 2019.

Il est prévu également qu'une étude sera lancée pour créer un espace de coworking dans les locaux de l'office de tourisme de Fleurville.

- **P. E. T. R.** : une plateforme pour l'efficacité énergétique du bâti a été créée. Son rôle est de conseiller gratuitement les particuliers du territoire et de les aider dans l'organisation technique et financière de travaux pour améliorer la qualité énergétique des habitations.
- **Sté APRR** : des travaux sous le pont de l'autoroute situé sur la RD et à hauteur de Mirande sont prévus à compter du 15 octobre prochain. La route sera coupée à la circulation fin octobre avec la mise en place d'une déviation par l'intérieur de la commune.

#### **- 4/ Questions diverses**

- **Plan Terrier** : un ancien registre cadastral datant de 1757 – 1758 – 1759 relatif au relevé de la seigneurie Giraud de MONTBELLET a été retrouvé aux archives départementales. Afin de pérenniser la conservation du document, il serait nécessaire de le restaurer et de le numériser afin de le mettre à disposition du public. Toutefois, ces opérations dépassent largement le budget habituel du Département pour une opération de cet ordre (Coût total d'environ 9.000 euros). Aussi, Madame le Maire propose de lancer une souscription auprès des habitants de Montbellet afin de récolter une partie des fonds. Renseignements seront pris auprès des services compétents pour envisager une telle procédure.

#### **- Lecture des rapports :**

##### **Syndicat des Eaux du Haut-Mâconnais (SIEHM)**

S. BORNUAT, délégué, communique aux élus, le rapport relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau pour l'année 2017 :

- 10 348 habitants desservis,
- 496 592 m3 facturés,
- Prix théorique du m3 pour 120 m3 : 3.08 € TTC,
- 

Résultats 100% conformes au contrôle réglementaire de l'Agence Régionale pour la Santé.

**SIVOM** : JP CORSIN communique le rapport annuel, relatif à l'assainissement non collectif et collectif du syndicat..

##### **Assainissement collectif :**

- 1 530 habitants desservis,
- 64 384 m3 facturés,
- Prix théorique du m3 pour 120 m3 : 1.97 € TTC,
- Le taux de conformité de la collecte des effluents est de 100%.

##### **Assainissement non collectif :**

- 95 habitants desservis,
- Tarif du contrôle des installations : 66.66 €,

Concernant la compétence Assainissement, le Conseil décide de maintenir la compétence auprès du SIVOM et de ne pas la transférer auprès de la CCMT.

- précise que le repas pour les personnes de plus de 70 ans sera maintenu cette année.

La séance est levée à 22h00

La prochaine séance de conseil est fixée au lundi 5 novembre 2018 à 20h15

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans sus dits, ont signé au registre les membres présents